

LES FORMATIONS DU CAUE DU CALVADOS

Au plus près des élus



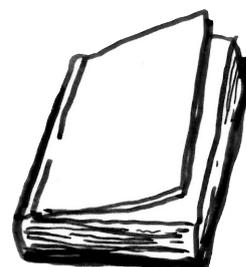
Le CAUE est un organisme départemental investi d'une mission d'intérêt public. Le CAUE est de nature technique, pédagogique et culturelle. Sa mission est de promouvoir la qualité architecturale, urbaine et paysagère. Il ne fait pas de maîtrise d'œuvre.

Centre de ressources, lieu de rencontres, d'échanges et de diffusion culturelle, il accompagne les maîtres d'ouvrage privés et publics dans leurs projets.

Il conseille, forme, informe et sensibilise dans les domaines de l'Architecture, de l'Urbanisme et du Paysage/Environnement.

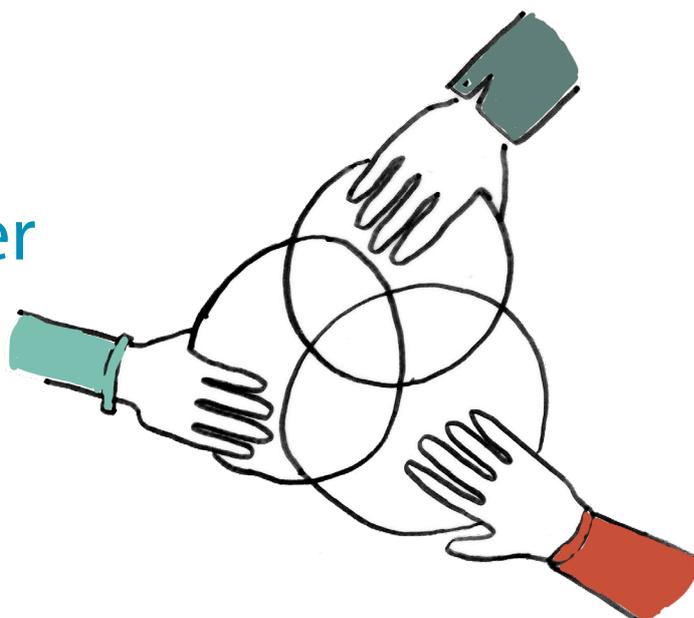
Le CAUE s'adresse à un public varié : élus, particuliers, professionnels, enseignants...

En tant qu'organisme de formation agréé, il permet aux élus de se former et de mieux appréhender les enjeux territoriaux.



se former

échanger



se rencontrer

Le B.A.-BA de l'urbanisme

OBJECTIFS

Acquérir une vision d'ensemble du champ de l'urbanisme, identifier les logiques des différents domaines d'application (réglementaire/opérationnel) et s'appropriier le vocabulaire technique nécessaire pour envisager sereinement ses prochaines démarches (comprendre ses interlocuteurs et se faire comprendre).

CONTENU

- L'urbanisme : clarification des termes ;
- Les compétences des élus en matière d'urbanisme : réguler, mettre en place une stratégie de territoire, impulser des réalisations concrètes ;
- Les autorisations d'urbanisme : types de procédure, étapes et temporalités ;
- Les documents de planification (SRADDET, SCoT, PLU(I), carte communale) : articulation, rôle de chacun et grands enjeux ;
- L'urbanisme opérationnel : principaux outils pour faciliter, encadrer et financer la mise en œuvre de projets ;
- Les acteurs de l'urbanisme : les différents interlocuteurs et la répartition des rôles.



MODALITÉS PRATIQUES*

Coût : 175 euros TTC par participant

Durée : 7h00

Lieu : CAUE du Calvados
28 rue Jean Eudes – 14000 Caen

Effectif : 8 personnes minimum et un maximum de 10 personnes.

Dates :

- vendredi 17 juin 2022 de 9h30 à 16h30
- vendredi 7 octobre 2022 de 9h30 à 16h30

*Un accueil «café» est proposé à partir de 9h00.
Le déjeuner sera organisé et compris dans le temps et le tarif de la formation.*

**Le programme et les conditions d'accueil sont susceptibles d'évoluer en fonction des conditions sanitaires.*

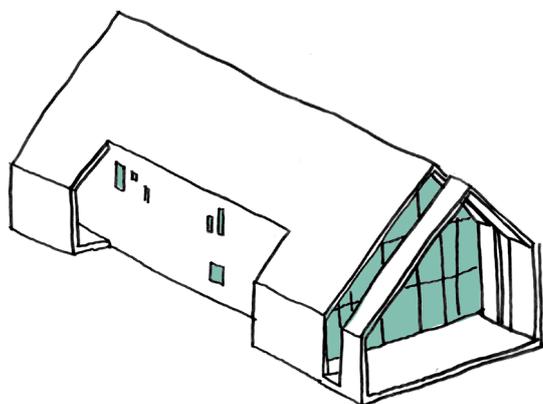
Le Droit des sols Les contentieux des autorisations d'urbanisme et les responsabilités des élus

OBJECTIFS

Introduction au contentieux administratif des autorisations d'urbanisme.
Aperçu des responsabilités des élus en matière d'autorisations d'urbanisme.

CONTENU

- Maîtriser l'instruction des autorisations d'urbanisme ;
- Savoir anticiper et gérer les contentieux éventuels ;
- Connaître ses responsabilités en matière de délivrance d'autorisations d'urbanisme.



MODALITÉS PRATIQUES*

Coût : 75 euros TTC par participant

Durée : 3h00

Lieu : CAUE du Calvados
28 rue Jean Eudes – 14000 Caen

Effectif : 8 personnes minimum et un maximum de 10 personnes.

Date :
• vendredi 3 juin 2022 de 9h30 à 12h30

*Un accueil "café" est proposé à partir de 9h00.
Un déjeuner sera organisé afin de poursuivre les échanges dans un contexte moins formel (repas non pris en charge par l'organisme de formation - indemnité de repas au forfait fixé par la Caisse des Dépôts).*

**Le programme et les conditions d'accueil sont susceptibles d'évoluer en fonction des conditions sanitaires.*

Le Droit des sols Le contentieux pénal des autorisations d'urbanisme

OBJECTIFS

Savoir identifier les infractions, connaître et mettre en place les procédures pénales adaptées.
Connaître les obligations et responsabilités.
Maîtriser les règles de prescription.

CONTENU

- Nature et caractère des infractions ;
- Constatation des infractions ;
- Engagement des poursuites pénales ;
- Prescription des poursuites pénales ;
- Sanctions pénales ;
- Mesures de restitution.



MODALITÉS PRATIQUES*

Coût : 75 euros TTC par participant

Durée : 3h00

Lieu : CAUE du Calvados
28 rue Jean Eudes – 14000 Caen

Effectif : 8 personnes minimum et un maximum de 10 personnes.

Date :
• vendredi 21 octobre 2022 de 9h30 à 12h30

*Un accueil "café" est proposé à partir de 9h00.
Un déjeuner sera organisé afin de poursuivre les échanges dans un contexte moins formel (repas non pris en charge par l'organisme de formation - indemnité de repas au forfait fixé par la Caisse des Dépôts).*

**Le programme et les conditions d'accueil sont susceptibles d'évoluer en fonction des conditions sanitaires.*

Du PLUi à l'aménagement de terrains constructibles

OBJECTIFS

Informer et éclairer les élus sur l'aménagement des zones AU des PLU(i)s.

CONTENU

Phase 1 : Le PLUi, c'est quoi ?

Rappel de son fonctionnement.

Phase 2 : Les terrains constructibles (Zones AU du PLUi) et leurs possibilités d'aménagement

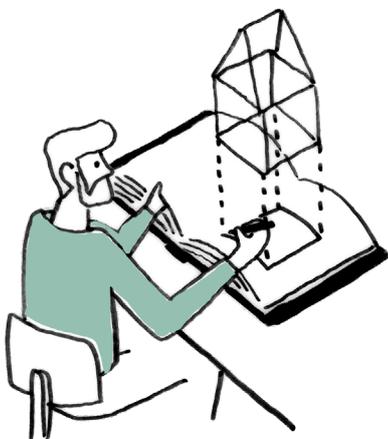
- Zone 1AU ou 2AU ?
- Terrain privé ou public ?
- Combien de propriétaires sur la zone AU ?
- Y a-t-il des OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) ?
- Autres interrogations ?

L'objectif de cette partie est de bien appréhender les avantages et les contraintes d'une zone AU.

Phase 3 : Les trois grandes "stratégies" pour aménager une zone AU.

- Aménagement privé d'un terrain privé.
- Aménagement d'un opérateur privé sur un terrain anciennement public (cession foncière avec charges)
- Aménagement d'un terrain public en régie.

Phase 4 : Les autorisations d'urbanisme et le contrôle du maire.



MODALITÉS PRATIQUES*

Coût : 100 euros TTC par participant

Durée : 4h00

Lieu : CAUE du Calvados

28 rue Jean Eudes – 14000 Caen

Effectif : 8 personnes minimum et un maximum de 10 personnes.

Date :

- vendredi 25 novembre 2022 de 9h00 à 13h00

Un accueil «café» est proposé à partir de 8h45.

Un déjeuner sera organisé afin de poursuivre les échanges dans un contexte moins formel (repas non pris en charge par l'organisme de formation - indemnité de repas au forfait fixé par la Caisse des Dépôts).

**Le programme et les conditions d'accueil sont susceptibles d'évoluer en fonction des conditions sanitaires.*

URBAX, appréhender le système de l'aménagement et ses interactions

OBJECTIFS

1. Comprendre les logiques et les stratégies des acteurs de l'aménagement urbain et les clefs de leurs négociations.
2. Comprendre le système de l'aménagement urbain et ses interactions complexes pour proposer une stratégie de développement durable.
3. Savoir choisir et utiliser les outils réglementaires, financiers, fonciers et contractuels d'aménagement.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation s'appuie sur l'outil pédagogique Urbax bourg, qui est une simulation jouée de l'aménagement urbain, assistée par un programme informatique. C'est un jeu de rôles qui met en présence les différents acteurs de l'aménagement autour d'un projet municipal pendant la durée d'un mandat.

Le programme informatique simule le contexte territorial, guide le jeu et enregistre les évènements. Les joueurs sont mis en situation de manière active dans des rôles décisifs : collectivité, aménageurs publics ou privés, promoteurs, grands propriétaires.

Le jeu s'appuie sur un cas d'aménagement en milieu rural, sur un bourg de 1 000 habitants dont la vocation de structuration en matière d'aménagement du territoire à l'échelle du bassin de vie a été renforcée à travers le SCoT. L'étude de cas s'attache à traiter à la fois les problématiques d'extension et de régénération urbaine.

Appréhender la question de la densité en milieu rural ou périurbain et anticiper les nouvelles formes urbaines et les différentes typologies (logement individuel, logement individuel groupé, logement intermédiaire et logement collectif).



MODALITÉS PRATIQUES*

Coût : 280 euros TTC par participant

Durée : 2 jours (2x7h00)

Lieu : CAUE du Calvados
28 rue Jean Eudes – 14000 Caen

Effectif : 12 personnes minimum et un maximum de 15 personnes.

Date :

- 1^{er} & 2 décembre 2022

*Un accueil «café» est proposé à partir de 9h00.
Les déjeuners seront organisés et compris dans le temps et le tarif de la formation.*

**Le programme et les conditions d'accueil sont susceptibles d'évoluer en fonction des conditions sanitaires.*

Concevoir un projet d'espaces publics de qualité

OBJECTIF

Comprendre les enjeux de qualité dans les projets d'aménagements d'espaces publics, et utiliser les bons outils

CONTENU

- La démarche de projet dans une réflexion d'aménagement et la compréhension des enjeux de développement durable (présentation de différents exemples de projets et d'échelles, lotissements, bourgs, Zone d'Activités, places, cimetières...);
- La nécessité d'avoir recours à un maître d'œuvre ;
- Lancement d'une opération d'aménagement (programme, cahier des charges, budget, gestion et entretien des espaces publics...);
- Exemples d'accompagnements du CAUE de projets d'espaces publics.



MODALITÉS PRATIQUES*

Coût : 100 euros TTC par participant

Durée : 4h00

Lieu : CAUE du Calvados
28 rue Jean Eudes – 14000 Caen

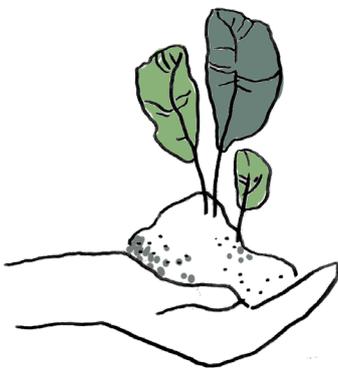
Effectif : 8 personnes minimum et un maximum de 10 personnes.

Dates :

- vendredi 20 mai 2022 de 9h00 à 13h00
- vendredi 30 septembre 2022 de 9h00 à 13h00

*Un accueil «café» est proposé à partir de 8h45.
Un déjeuner sera organisé afin de poursuivre les échanges dans un contexte moins formel (repas non pris en charge par l'organisme de formation - indemnité de repas au forfait fixé par la Caisse des Dépôts).*

**Le programme et les conditions d'accueil sont susceptibles d'évoluer en fonction des conditions sanitaires.*



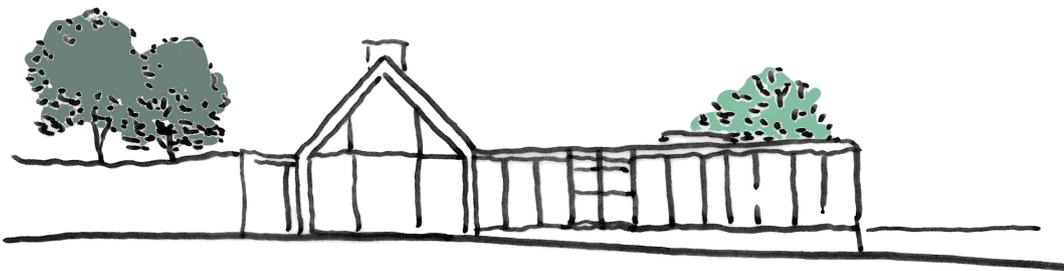
#1 Vers un projet d'équipement public (ERP) : Définir les besoins

OBJECTIF

Permettre aux élus de définir et d'initier leur projet d'équipement public.

CONTENU

- Analyser et comprendre les potentialités des sites, les fonctionnements et les usages à l'échelle du territoire communal ou intercommunal (requestionner la demande, diagnostics élargis, audit d'ERP, ...);
- Appréhender les besoins en termes d'usage, de locaux, de surfaces, d'ambiances d'un projet. Définir les bonnes méthodes à employer (concertation élargie, attentes des utilisateurs, des partenaires institutionnels,...);
- Tester la faisabilité de l'opération par une approche fonctionnelle, architecturale, temporelle et budgétaire. Elaborer différents scénarii pour arriver à un choix pré-opérationnel.



MODALITÉS PRATIQUES*

Coût : 175 euros TTC par participant

Durée : 7h00

Lieu : CAUE du Calvados
28 rue Jean Eudes – 14000 Caen

Effectif : 8 personnes minimum et un maximum de 10 personnes.

Date :

- vendredi 14 octobre 2022 de 9h30 à 16h30

*Un accueil «café» est proposé à partir de 9h00.
Le déjeuner sera organisé et compris dans le temps et le tarif de la formation.*

**Le programme et les conditions d'accueil sont susceptibles d'évoluer en fonction des conditions sanitaires.*

#2 Vers un projet d'équipement public (ERP) : Préparer le recrutement d'une maîtrise d'oeuvre

OBJECTIF

Comprendre et maîtriser l'organisation du recrutement d'une maîtrise d'oeuvre.

CONTENU

- Mettre en place une procédure de recrutement qui favorise l'échange et la qualité du projet (les différentes méthodes en fonction des seuils, le recours obligatoire à l'architecte, les pièces contractuelles du dossier de consultation,...);
- Explications des différentes étapes du projet, les missions confiées au maître d'oeuvre de la conception à la réalisation et le rôle du maître d'ouvrage.



MODALITÉS PRATIQUES*

Coût : 100 euros TTC par participant

Durée : 4h00

Lieu : CAUE du Calvados
28 rue Jean Eudes – 14000 Caen

Effectif : 8 personnes minimum et un maximum de 10 personnes.

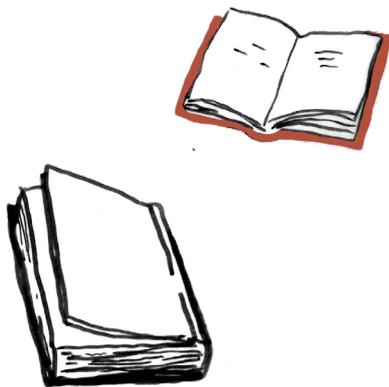
Date :

- vendredi 18 novembre 2022 de 9h00 à 13h00

Un accueil «café» est proposé à partir de 8h45.

Un déjeuner sera organisé afin de poursuivre les échanges dans un contexte moins formel (repas non pris en charge par l'organisme de formation - indemnité de repas au forfait fixé par la Caisse des Dépôts).

**Le programme et les conditions d'accueil sont susceptibles d'évoluer en fonction des conditions sanitaires.*



«Ce que nous devons apprendre à faire,
nous l'apprendrons en le faisant.»

ARISTOTE



